

Le Plan d'Eau

Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
Les manifestations	
L'état civil	
Les membres du conseil municipal	2
les commissions	
Les délégations	3
les permanences	
Infos sur l'Euro	
La vie de la commune	4
La vie des associations	5
Le budget primitif	6

Au moment de conclure ce 1er numéro, un terrible accident vient de plonger notre commune dans le deuil et de toucher cruellement plusieurs familles de Château-Garnier et de Charroux. Nos pensées vont vers les proches d'Ophélie, Yann, Jennifer, et de Christophe à qui nous souhaitons un bon rétablissement.

Nous partageons leur peine et les assurons du soutien de toute la communauté pour les aider à traverser cette pénible épreuve.

Les fêtes de l'été

14-15 AOUT :

Fête de la Bière : annulée

1-2 SEPTEMBRE :

Ball-Trap

23 SEPTEMBRE :

Foire de la St Maurice

Le mot du Maire

Avec ce 1er bulletin de la nouvelle équipe municipale, je tiens au nom de tous à remercier sincèrement toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien le 11 Mars dernier.

Soyez certains que nous ferons le maximum pour nous montrer dignes de la confiance que vous nous avez témoignée !.

Le travail ne manque pas , les projets sont nombreux et nos moyens sont limités. Toutefois, grâce au dynamisme de nos adjoints et au soutien actif des conseillers, complétés par la recherche des subventions les plus adaptées,

nous avons d'ores et déjà initié de nombreux projets dont certains sont déjà réalisés ou en cours de réalisation comme :

- La mise aux normes de l'électricité de l'église
- Les travaux du Castel
- La 1ère tranche de la voirie rurale
- L'ouverture d'une garderie à la prochaine rentrée scolaire etc...

Enfin, le projet sur l'observatoire des métiers de l'eau et de l'électricité ayant été abandonné pour diverses raisons (désengagement de l'ANDRA, projet concurrent en Forêt de

Scévolve...), nous avons pu repartir en étroite collaboration de la Communauté de Communes pour :

- La création d'une zone d'activité économique
- L'élaboration d'un projet reposant sur les énergies nouvelles.

Nous en reparlerons dans nos prochains bulletins.

En attendant, toute l'équipe municipale vous souhaite un bon été et de bonnes vacances.

Naissances :

- THENAULT Théo : 1/03
- BRUGGIOTI Paloma : 13/03
- LAFRECHOUX Tom : 30/03
- DORANGEVILLE Manon : 27/04

Décès :

- FREDONNET Gilberte : 6/01
- SERRYN née Bouhet M.Madeleine : 4/01
- LACOUR Emile : 5/01
- BROUSSE Alphonse : 15/01
- HENAULT née Neulet Yvonne : 23/01
- BERNARD née Pichelin M.Eugénie : 13/02
- AUCHER Pierre : 26/02
- FRADET Marcel : 1/03

- MERON née Peronnet Madeleine : 7/03
- CHEVRIER née Duballet Marie : 9/03
- MESRINE née Deforge Henriette : 14/03
- BELLAUD Jacqueline : 28/03
- GAUTHIER Raymond : 10/04
- FORT née DIDIER Eglantine : 17/04
- CHARRAUD née Meunier Isabelle : 29/04
- ROUX née Menneteau Ida : 15/05
- BERTRAND Roger : 6/06
- USE Aman : 7/06
- MATHIEU née Daugé Ernestine : 12/06
- OLIVET Antoine : 18/06
- **Ophélie et Yann disparus le 13/07.**

Les membres du conseil municipal

François AUDOUX : *MAIRE*

Claudine CHEVAIS : *1er ADJOINT*

Huguette LEOBET : *2ème ADJOINT*

Claude BERNARDIE : *3ème ADJOINT*

Jean VIGNAUD : *4ème ADJOINT*

BACHELIER Thierry

BONNIN Christian

DEVERGE Christian

GUINAULT Jacky

MARCHAND Claudette

NIORT Jacques

REMAUD Jean-Louis

RIBARDIERE Isabelle

ROUET Jacky

URBAIN Andrée

Les commissions

Les membres des commissions doivent être des élus, sauf pour quelques commissions où le conseil peut faire appel à des personnes extérieures.

Au tour de certaines de ces commissions, seront constitués des comités de réflexion permettant aux personnes motivées et non élues de participer à la vie de la commune.

• LES FINANCES

Le Maire et ses adjoints, Urbain A, Marchand C (Hors conseil : Mesmin J. P).

• AIDE SOCIALE

Leobet H, Audoux F, Chevais C, , Bonnin C, Urbain A, Marchand C (Hors conseil : Roy M, Touron J.M, Helias M.J, Audoux I, Monfront E).

• AFFAIRES SCOLAIRES

Leobet H, Audoux F, Chevais C, , Remaud J.L, Bachelier T, Ribardièrè I.

• LOCATION DES TERRES COMMUNALES

Audoux F, Bachelier T, Bernardie C, Bonnin C, Rouet J, Guinault J.

• SPORTS LOISIRS ASSOCIATIONS

Vignaud J, Ribardièrè I, Marchand C, Bernardie C, Deverge C, Bonnin C, Remaud J.L, Chevais C, Leobet H.

• PLAN D'EAU

Vignaud J, Chevais C, Bernardie C, Leobet H, Guinault J, Bonnin C, Deverge C .

• BATIMENTS, CIMETIERE, LOTISSEMENT

Leobet H, Bernardie C, Vignaud J, Chevais C, Guinault J, Deverge C, Ribardièrè I (Hors conseil : Barillet P).

• ASSAINISSEMENT, HYDRAULIQUE, AMENAGEMENT BOURG

Vignaud J, Rouet J, Niort J, Bachelier T, Bonnin C et Remaud J.L.

• VOIRIE

Chevais C, Bernardie C, Vignaud J, Leobet H, Niort J, Rouet J, Bachelier T, Remaud J.L, Urbain A.

• MATERIEL

Vignaud J, Bernardie C, Rouet J, Niort J, Bachelier T

• FOURNITURES ET PRODUITS D'ENTRETIEN

Chevais C et Leobet H.

• COMMUNICATION - INFORMATION - CONTACTS EXTÉRIEURS- INFORMATIQUE

Bernardie C, Chevais C, Leobet H, Ribardièrè I, Deverge C, Marchand C (Hors conseil : Audoux I)

Les délégations

VIENNE SERVICE ET AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

Audoux F et Marchand C.

SYNDICAT DE PERCEPTION

Audoux F et Chevais C.

SYNDICAT DE VOIRIE

Vignaud J et Bonnin C
(Suppléants : Deverge C, Urbain A)

SYNDICAT D'EAU DE CHARROUX

Vignaud J et Deverge C.

REGIE D'ELECTRICITE

Audoux F et Vignaud J (Sup :
Deverge C et Bernardie C).

OFFICE DE TOURISME ET SYNDICAT D'INITIATIVE CANTONAL

Chevais C, Leobet H, Guinault J,
Urbain A, Marchand C.

SYNDICAT DE COLLEGE

Chevais C et Remaud J.L.

SIMER

Vignaud J et Niort J.

SIVEER

Vignaud J et Rouet J.

CHAMBRE DE COM- MERCE—CHAMBRE DES METIERS

Bernardie C et Marchand C.

CHAMBRE D'AGRI- CULTURE—AFFAIRES AGRIcoles

Chevais C, Niort J, Bachelier T,
Remaud J.L.

SYNDICAT MIXTE DU CLAIN SUD

Bernardie C, Guinault J (sup :
Rouet J, Bachelier T)

SYNDICAT D'INCENDIE ET DE SECOURS

Vignaud J et Bonnin C.

COMMUNAUTE DU PAYS GENCEEEN

Audoux F, Leobet H (sup : Ber-
nardie C et Chevais C)

ACCOR

Leobet H et Urbain A.

Les permanences (prendre rendez-vous de préférence)

- Lundi de 10 h 30 à 12 h 00 : Mme CHEVAIS 1er Adjoint
- Mardi de 10 h 30 à 12 h 00 : M. AUDOUX, Maire
- 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 10 h 30 à 12 h 00 : Mme LEOBET, Adjointe
- 1er et 3ème vendredi de chaque mois de 10 h 30 à 12 h 00 : M. VIGNAUD, Adjoint
- 2ème et 4ème vendredi de chaque mois de 10 h 30 à 12 h 00 : M. BERNARDIE, Adjoint

Infos Euros

Convertir notre argent en Euros

Dès le 1er janvier 2002, les commerçants accepteront les espèces en Francs comme en Euros.

Le 18 février 2002, seuls les Euros seront autorisés. L'échange des francs ne sera possible que dans les banques. S'il nous reste des pièces et des billets en Francs, il nous sera beaucoup plus simple de les dépenser entre le 1er janvier et le 17 février 2002, sinon il faudra faire l'échange auprès de notre banque car les commerçants ne les accepteront plus.

En ce qui concerne les chèques :

A compter du 1er Janvier 2002, il ne sera plus possible de payer en Francs.

Avant cette date, nos banques nous adresseront des chéquiers en Euros, car les chèques en Francs ne seront plus acceptés.

Pour les paiements par carte bancaire, en revanche c'est très simple. Les paiements se feront avec la même carte sans qu'il soit besoin de la changer, mais les montants seront inscrits en Euros et non plus en Francs.

Dès la fin de l'année 2001, il sera possi-

ble de se procurer auprès des banques un « sachet Euros » d'une valeur de 100 F comprenant une quarantaine de pièces en Euros, dont au moins un exemplaire de chaque nouvelle pièce.

Ne soyons pas inquiets, au-delà des 2 échéances ci-dessus mentionnées, il sera toujours possible d'échanger ses pièces et billets auprès de la Banque de France durant une période de 10 ans pour les billets et 3 ans pour les pièces. Le moment est venu de faire prendre l'air à « nos bas de laine ».

La vie de la commune

Indemnité du Maire et de ses Adjoints

Le conseil municipal a décidé d'accorder au maire et aux adjoints les indemnités de fonction suivant le barème actuellement en vigueur :

- Pour le Maire, 31 % de l'Indice Brut 1015 Municipal
- Pour le 1er adjoint, 27,15 % de l'indemnité du Maire
- Pour les adjoints, 20,20% de l'indemnité du Maire.

Emprunts

Le Maire est autorisé à renégocier les emprunts arrivant en 2ème moitié de remboursement.

Création d'un atelier-relais

Le conseil demande à la Communauté de Communes de bien vouloir prendre en compte l'installation de l'Entreprise de plomberie—chauffage—couverture de J.Bernard GUIGNER.

Remplacement d'une pompe d'assainissement

Une pompe ne fonctionnant plus, son remplacement est décidé pour 12836.66 F. Une étude pour la réali-

sation de bacs de déssablage destinés à protéger les pompes est entreprise.

Signalisation routière

Les bandes « Stop » vont être repeintes pour un coût de 3500F

Remplacement du matériel volé

Le préjudice qui s'élève à la somme de 35000 F sera indemnisé par l'assurance à hauteur de 15185 F. Le matériel sera acheté au Garage Lucqiaud pour 12215 F et la tondeuse aux Ets Blanchard pour 9150 F.

Aménagement du chemin desservant la Clinique Vétérinaire

La SCI Vetaumade demande d'effectuer les travaux d'aménagement de ce chemin à ses frais. Le conseil donne son accord.

Vente d'un terrain à la Communauté de Communes

Un projet basé sur les énergies renouvelables avec la création d'une zone d'activité est l'étude. Pour réaliser ce projet en coordination avec la Communauté de Communes, la commune doit lui vendre 10 à 20 hectares de terres.

Travaux de voirie

Le conseil municipal décide d'inscrire au programme de voirie 2001 les chemins ruraux suivants :

- CR de Boisneau : 82524 F
- CR de Chez Lebrun : 80610.40 F
- CR de la Pigerie : 46159.62 F
- CR du Courteuil : 43056 F

Les travaux ont débuté, une subvention de 30 % est attribuée sur le montant du programme.

Un budget est prévu pour le rempierrage de chemins, qui sera effectué à l'automne.

Quelques remarques

- Le ramassage des poubelles s'effectue le **vendredi matin**. Il serait bon que les sacs ne soient pas déposés plusieurs jours à l'avance afin de ne pas attirer les animaux, et de veiller ainsi à la propreté et à l'esthétique de notre bourg.
- Il est désormais **interdit de déposer des ordures sur le terrain de « La Roche »**, qui est maintenant comblé et nettoyé.
- La commune et La Communauté de Communes font des efforts financiers pour le **fleurissement de nos bourgs**, ce que tout le monde apprécie. Il est regrettable que le Pont Arnaud soit de nouveau privé de ses géraniums par des mains indécrites !!

Les travaux des bâtiments

L'église

Réalisé :

- ♦ Remplacement des dalles côté cimetière : 9400 F
- ♦ Mise aux normes de l'électricité : 21307 F

Prévu :

- ♦ Couverture de la sacristie : devis de 20634 F

Le logement de la

Poste

Réalisé :

- ♦ Sanitaire, zinguerie et menuiserie : 21148 F
- ♦ Changement de la chaudière : 18778 F

Le Castel

Réalisé :

- ♦ Remise en état cuisine de l'appartement : 7507 F

En cours :

- ♦ Réparation dégâts tempête 12/99 et réfection toiture : devis de 56921 F

Le stade

Réalisé :

- ♦ Tranchée écoulement eaux usées

Prévu :

- ♦ Achat des matériaux par la commune pour remise en état des vestiaires et dou-

ches. Les travaux seront réalisés par les membres du club de foot.

La cantine

Pendant les vacances, les employés municipaux repeindront les murs intérieurs.

L'école

Travaux à effectuer pendant les vacances : remplacement de la porte de la cuisine et alimentation en eau chaude des sanitaires à la Maternelle.

Achats de :

- ♦ 4 lits pour la maternelle : 1196 F
- ♦ 2 tableaux blancs : 1304 F

Projet de Garderie

Une garderie est prévue dès septembre 2001. Le local envisagé (garage de l'école + bibliothèque) ne sera pas prêt à la rentrée. L'étude des travaux est en cours; en attendant, les enfants seront accueillis dans les locaux de l'école.

La vie des associations

Le Comité des Fêtes

L'activité du Comité des Fêtes lors du 1er semestre 2001 a été importante, quoique peu spectaculaire. En effet, en dehors du Loto commun AFN/Comité des Fêtes, qui a connu son succès habituel, notre association a participé au déroulement des manifestations suivantes :

- 5ème Castelgarniénoise
- Election Miss Pays Gencéen
- Course cycliste Civray/St Romain
- Course cycliste « La Michel Grain »
- Course cycliste Tour Pays Civraisien
- Randonnée Gencéenne du 10/06/01
- Course cycliste du Grand Prix de la St Jean de Joussé.

En plus, la préparation de la Foire de la St Maurice (23/09/01) : réunions et mise au point du programme.

Nous aurons donc le plaisir d'accueillir :

- **L'ÉPICERIE de DEMAIN** ré-velée par l'émission de FR3 « Tous égaux ».
- **Les baudets du Poitou de François RESSEGAND et Gérard DOUX.**
- **Le MUSICORA ORCHESTRA de Pierre BERGERAULT** avec 20 exécutants qui se produiront dans différents endroits du bourg.
- **L'exposition sur la Préhistoire.**
- **La fête foraine.**

Enfin, comme tous les ans, le traditionnel déjeuner aura lieu sous chapiteau, et l'après-midi verra se dérouler diverses animations parmi le public.

Nous espérons que la 6e édition de notre foire de la Saint Maurice aura un succès digne des éditions précédentes.

Le Foyer des Jeunes

Le foyer est un lieu de rencontre entre jeunes de la commune où nous

pouvons y trouver plusieurs activités : Ping-pong, Baby-foot, console de jeux, jeux de cartes, télévision et musique.

Le foyer a pour but de créer plusieurs activités de divertissement :

- fabrication de percussions, objets de décoration...
- Initiation à l'informatique
- Aménagement du foyer, création d'un bar (boissons sans alcool) et peintures murales.

Tous les ans, nous organisons notre célèbre **FETE DE LA BIÈRE**, mais suite au malheur qui nous a frappés, elle n'aura pas lieu cette année. Nous vous donnons rendez-vous dès l'année prochaine.

L'Union Sportive Castelgarniénoise

Cette saison 2000-2001 est une saison en demi-teinte mais encourageante sur certains points.

Avec un effectif parfois réduit en joueurs et dirigeants, l'USC reste encore aujourd'hui le club élite de notre canton, **le seul jouant au niveau de 1ère division départementale.**

Composé : de 3 équipes seniors, 1 équipe de 13 ans en entente avec les communes voisines, et 1 école de foot très prometteuse, les futurs champions de demain.

L'équipe 1 : finissant 5ème de sa poule et 1ère au classement général du fair-play, c'est un bon résultat.

L'équipe réserve : souvent tributaire de l'équipe fanion sur le plan effectif se voit rétrograder au niveau inférieur, mais la remontée doit être immédiate pour la saison prochaine.

L'équipe S : très difficile de jouer même en entente avec nos voisins de Sommières, manque d'effectif. Pour la saison prochaine, avec quelques renforts en plus, pourquoi ne pas faire aussi bien, voire même mieux peut-être.

Le mot du président : Ce club est extraordinaire, l'ambiance y est forte et il y fait « bon vivre » alors,

si vous aimez le football : venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus !

Le Petit Théâtre

C'est reparti pour un tour, le Petit Théâtre vous prépare cette année encore pleins de rires et de rebondissements.

La troupe vous présente son nouveau bureau :

Président : Jean Michel LAFRE-CHOUX

Vice-Président : Jérôme TROMAS

Trésorière : Éliane BARREAU

Trésorière Adjointe : Sylvie HUVELIN

Secrétaire : Estelle ROYER

Secrétaire Adjointe : Laurence LUCQUIAUD

et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

Un atelier danse est envisagé pour les 10-15 ans, les jeunes intéressés sont priés de contacter un des membres du bureau.

Le petit théâtre vous souhaite de très bonnes vacances et vous donne rendez-vous en mars 2002.

Le Tennis-Club

Cette année, le Tennis-Club a décidé d'innover une nouvelle méthode (approuvée par la Fédération de Tennis) pour l'apprentissage du Tennis chez les jeunes: la création d'un **CLUB JUNIOR**.

Les cours d'une durée de 1 h 30 comportent outre les parties techniques et pratiques du tennis, la découverte et l'initiation d'autres sports tels que le volley, le hockey, le golf... **Chaque semaine, les enfants auront l'occasion de s'initier à un nouveau sport** et de l'apprécier. La cotisation est de 120 F (licence comprise de 65F).

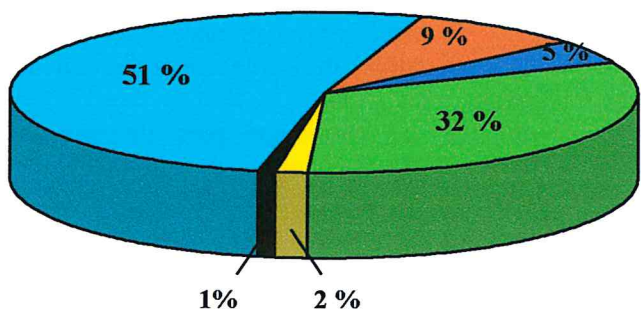
Cet hiver, **une équipe d'hommes a été engagée** pour défendre les couleurs de notre club aux championnats départementaux.

Avis aux amateurs, on recrute !

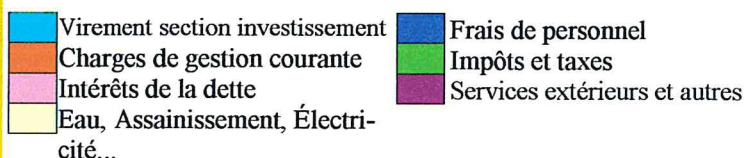
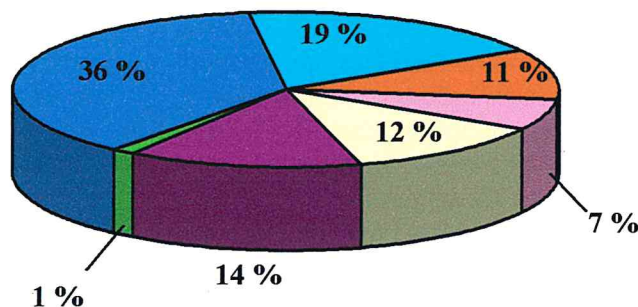
Le budget primitif 2001

La Section fonctionnement (équilibrée à 2 307 708 F)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

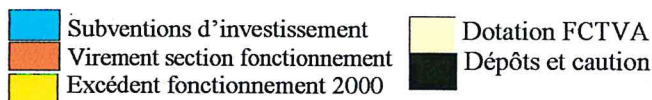
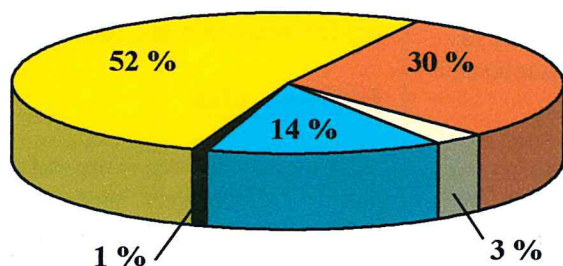


DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

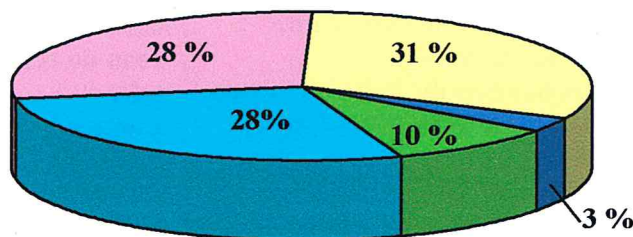


La Section investissement (équilibrée à 1 383 720 F)

RECETTES D'INVESTISSEMENT



DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Plus d'un quart des dépenses d'investissement est affecté au remboursement du capital de la dette.

Le montant des emprunts au titre du budget principal s'élève à 2 123 227 F soit 3 486 F par habitant (moyenne départementale pour une commune équivalente : 2 304 F).

Les annuités des remboursements constituent un frein aux multiples investissements nécessaires à notre commune. Toutefois, la

situation devrait être plus saine fin 2003, les emprunts concernant notamment l'acquisition et la rénovation du Castel arrivant à échéance.

A noter également que le montant des emprunts au niveau du budget assainissement s'élevait au 1er janvier 2001 à 604 427 F ; l'application de la loi sur l'eau va très certainement alourdir le poids de cette dette.

Taux d'imposition 2001 (reconduits sans augmentation)

	CHÂTEAU-GARNIER	REGION (communes de même catégorie)
TAXE D HABITATION	9,60%	8,12%
TAXE SUR LES PROPRIETES BATIES	12,37%	12,31%
TAXE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	24,13%	38,70%
TAXE PROFESSIONNELLES	10,91%	10,83%